

Ploumoguer

Ploumoguer 27 février 1837



Montseigneur,

Nous avons ici Ploumoguer deux confréries:
celle du Rosair et celle des Trepassés.

Je ne vous parle la date précis. de l'érection
de la confrérie du Rosair. Il paraît d'après
les registres qu'elle aura été créée du temps de
M^{re} Perrot, Pasteur de cette paroisse et après
son retour de l'émigration vers 1803.

L'érection de la confrérie des Trepassés, date
de 1838, en vertu d'un Bull. émané de son
saint Siège et dont le Supérieur a proposé de
vous transmettre la copie ci-jointe.

Ces deux confréries ont été approuvées
par Montseigneur Grasseau dans les trois cours de
visites pastorales qui ont eu lieu de mon temps,
contribuant beaucoup à l'édification de cette paroisse.
L'esprit de foi et d'un ^{grand} courage en la vision de
Dieu. Nous avons dans notre église un autel
dedié à la ^{Sainte} Vierge qui l'honore et l'autel de
S. V.

De notre Dame Du Rosaire.

Nous savons qu'une Chapelle comme celle
de Notre Dame Du Rosaire. cette Chapelle est tout à fait
située sur la côte, tout auprès du Conquet.

Il n'y a que quelques années qu'on y allait
en dimanches en procession pour la fête de St Méry,
mais comme les disorders se multipliaient tous les
ans, dans des proportions déplorables, j'ai supprimé cette
fête d'après l'autorisation de Monseigneur.

Nous n'y allons plus que pour les Rogations, pour
d'autres processions recommandées pour des temps favo-
rables ou autres causes particulières.

Voilà, Monseigneur, tous les détails
qu'il faut vous donner sur les confréries,
Chapelles et processions de Ploumargat. Depuis
un temps immémorial cependant, la procession sort
solennellement pour un pèlerinage étranger, or,
Notre Dame de Brégier, Sur Ploumargat et cette
à l'occasion du pardon, pour de la statue de la Vierge.

J. suis Monseigneur,

De votre grandeur,

Le très-humble et très-obéissant Serviteur

L'abbé de Ploumargat